

APPEL A PROJETS

Malakoff en fête 2023

SAMEDI 24 – DIMANCHE 25 JUIN

Pour participer à Malakoff en fête 2023 :

- Téléchargez sur le site malakoff.fr :
 - 1) L'appel à projets
 - 2) La fiche participation A et/ou B
- Remplissez votre fiche de participation
- Renvoyez-la avant le 24 février 2023 minuit

Par courriel à :

mlkenfete@ville-malakoff.fr

Ou par courrier à :

Hôtel de ville,

Direction des affaires culturelles - à l'attention de Clara PEYTAUD

1, place du 11 novembre 1918

CS 80031 - 92245 Malakoff cedex

Dossier suivi par Clara PEYTAUD : 01 47 35 88 71

1. Edition 2023 : les enjeux

La prochaine édition de Malakoff en fête se déroulera du 23 au 25 juin 2023. Toutefois, cet appel à projets ne concerne que les projets se déroulant le 24 et 25 juin 2023.

Cette édition se tiendra au cœur du Parc Salagnac et le long du boulevard de Stalingrad.

Cette année, le stade Cerdan ne pourra être utilisé pour cause de travaux (pose de la pelouse hybride, qui sera en pleine période d'enracinement). Le terrain stabilisé sera également inutilisable car il accueille le chantier du futur collège.

La Ville a souhaité poursuivre la dynamique impulsée lors des précédentes éditions et continuer à diversifier, à enrichir et à renouveler ce rendez-vous annuel festif et convivial.

Cet événement vise plusieurs objectifs :

- Provoquer des rencontres entre les acteurs de l'événement et les habitants pour partager des expériences et s'enrichir mutuellement ;
- Offrir une programmation culturelle et artistique pluridisciplinaire et à la croisée des pratiques ;
- Refléter valeurs, spécificités et ressources de Malakoff grâce à la participation active des divers acteurs et partenaires de la commune.

2. Diversité des thèmes, des valeurs et des activités

Un maître-mot pour cette édition : pluralité !

- **Animations et activités en direction d'une grande variété de publics** : familles, tout-petits, enfants, jeunes & ados, sportifs, seniors... de Malakoff et des environs
- **Pluralité dans les valeurs et les thématiques en présence** : enfance et éducation, solidarités, citoyenneté, éco-citoyenneté et écologie, droits des femmes, sport, art et bien-être, etc.
- **Pluralité des activités** : stands associatifs, stands institutionnels, animations-jeux-démonstration, espace scénique et programmation artistique, espaces de restauration, etc

3. Destinataires de l'appel à projets

POUR MALAKOFF

Cet appel à projets s'adresse aux structures ou porteurs de projets suivants :

- Artistes ou collectifs d'artistes, professionnels ou amateurs
- Associations et formations
- Professionnels du champ artistique ou culturel
- Collectifs d'habitants
- Services municipaux
- Comités d'entreprises souhaitant proposer des actions en direction de la population ou des habitants
- Structures du champ social
- Établissements d'enseignement de tous niveaux
- Acteurs économiques

EN DEHORS DE MALAKOFF

Seront destinataires de l'appel à projets des acteurs culturels et artistiques ciblés dont les projets seront étudiés dans la mesure où ils s'engagent à :

- Proposer une action élaborée en réponse à l'appel à projets
- Collaborer avec un ou des partenaires malakoffiots
- Conduire un projet impliquant la participation de publics malakoffiots
- Proposer une action qui se déroulera sur le territoire de Malakoff
- Proposer une action à destination du jeune public
- Proposer une action respectueuse de l'environnement
- Proposer une action novatrice
- Proposer une action adaptée ou à destination du public en situation de handicap

4. Les modalités de participation

Deux options se présentent à vous :

- Vous souhaitez proposer un projet qui nourrira la programmation de Malakoff en fête : **remplissez la fiche A « FICHE-PROJET MALAKOFF EN FETE 2023 »**
- Vous souhaitez juste occuper un stand : **il vous suffit de remplir la fiche B « DEMANDE DE STAND MALAKOFF EN FETE 2023 »**

A. FICHE-PROJET MALAKOFF EN FETE 2023

La participation de l'ensemble des candidats à Malakoff en fête est soumise à la proposition obligatoire d'un projet sur un ou plusieurs jours, avec ou sans tenue de stand.

Les projets visés sont :

- Des propositions culturelles ou artistiques : spectacles, concerts, déambulations, expositions, ateliers d'initiation, etc.
- Des propositions d'animations : ateliers, activités manuelles ou de loisirs jeux, tombolas, quizz, démonstrations, etc.
- Un ou des espaces de restauration, qualitative et accessible financièrement
- Des espaces d'information, de sensibilisation ou de promotion de votre activité avec des démonstrations et animations invitant les habitants à participer
- De proposition de décoration de l'espace public ou d'agrément des lieux accueillant les animations
- Les projets à destination du public en situation de handicap seront particulièrement plébiscités

A noter :

L'ensemble des animations culturelles et sportives seront proposées gratuitement au public.

Votre projet doit répondre aux conditions suivantes :

- Proposer des actions répondant aux objectifs et enjeux partagés de Malakoff en fête (voir point 1, les enjeux)
- Respecter l'environnement et notre objectif « événement éco-responsable » : réduction des déchets et consommables + tri sélectif + utilisation de vaisselle recyclable ou réutilisable + recours à des matériaux de recyclage ou décoration écologique (plastique et jetable à éviter !)
- Impulser et développer des partenariats entre tous les acteurs souhaitant s'investir dans l'animation de la fête, croiser les réflexions (quels que soient vos compétences et vos champs d'action), imaginer des actions communes pour enrichir leur contenu, renforcer leur ampleur et leur impact auprès de publics variés.

B. FICHE DEMANDE DE STAND

Si vous souhaitez uniquement tenir un stand ou un chalet-restauration, pas besoin de remplir la fiche-projet, il vous suffit de remplir la fiche de demande de stand.

Une fête réussie est une fête où l'on s'amuse ! Cette année, la Ville souhaite renforcer la dimension loisirs, plaisir et jeux, afin de proposer au public une large palette d'animations et d'activités. Tombola, chamboule-tout, pêche à la ligne, parfois il suffit d'un petit rien, simple à organiser, pour que les enfants s'amusent !

A noter :

Toute demande de stand ne peut être faite que **pour tout le week-end**.

5. Les modalités et critères de sélection des projets

Il est attendu des candidats que leurs projets puissent :

- Faire l'objet d'un dossier complet
- Faire l'objet d'un dépôt du dossier de candidature dans les délais (avant le 24 février 2023 à minuit)
- Se dérouler au cœur de Malakoff en fête
- Être techniquement faisable (l'étude de faisabilité technique est à la discrétion des services techniques de la Ville)
- Contribuer à l'esprit convivial et festif de l'événement
- Proposer une action de qualité, novatrice, avec un contenu original, pertinent au regard des objectifs exprimés (voir point 1, les enjeux)
- Favoriser la rencontre des publics ainsi que la mixité (intergénérationnelle, interculturelle, sociale, inter quartier...)
- Mobiliser un ou des publics identifiés : enfants, jeunes, adultes, seniors, familles...
- Permettre la participation des personnes en situation de handicap ou de grande exclusion
- Valoriser la diversité des cultures et des modes d'expression
- Favoriser les pratiques artistiques et culturelles : les projets participatifs faisant l'objet d'un travail préparatoire mobilisant de façon régulière un groupe de publics en vue d'une restitution lors de l'événement seront particulièrement appréciés !

- Être conçus en résonance avec le territoire, en tenant compte de ses particularités
- Favoriser des partenariats entre structures, réunir autour du projet des acteurs œuvrant dans des domaines différents sera un atout
- Veiller à la qualité esthétique de l'intervention : belle inscription dans le décor de la fête, soin apporté à la scénographie de votre action, soucis du décor, des costumes et accessoires, qualité d'une structure implantée dans l'espace public, etc.
- Rendre l'événement éco-responsable : <http://www.eco-evenement.org/fr/Organisation-conception-devenements-et-de-manifestations-40.html>

Tous les projets seront étudiés et évalués selon les critères précités.

Les participants dont le projet aura été retenu seront informés de l'acceptation de leur dossier ainsi que des modalités de soutien que la Ville pourra leur apporter durant le mois de mars 2023.

Le projet retenu, son organisation, les engagements du porteur de projet, de ses partenaires éventuels et de la Ville feront l'objet d'un courrier actant les engagements de chacun.

6. Le soutien de la Ville aux projets

Ce soutien aux projets retenus peut revêtir différentes formes :

- Suivi du projet et de sa mise en œuvre
- Mise à disposition de matériel technique et logistique (**dans la limite de l'équipement existant et de sa disponibilité**)
- Mise en réseau avec d'autres acteurs participant à l'animation de Malakoff en fête
- Soutien financier soumis à conditions :
 - Les projets proposés sous un même format que les années précédentes et habituellement gratuits ne peuvent bénéficier d'un soutien financier à moins qu'un changement notable et d'envergure n'y soit apporté.
 - **Le montant alloué aux projets retenus par la Ville ne pourra pas être égal au coût total de l'action et sera établi en fonction des moyens dont dispose la Ville au regard de la globalité des projets ;** la Ville ne prend pas en charge de versement via le GUSO).
 - Enregistrement d'une **facture sur la plateforme Chorus** et transmission à la direction des affaires culturelles d'un **RIB** et d'un numéro de **Siret**.

Communication :

Outre cet accompagnement, la Ville offrira une visibilité aux initiatives retenues qui s'inscriront dans un programme sur lequel la Ville communique largement (en version papier dans toutes les boîtes aux lettres, sur le site malakoff.fr / réseaux sociaux / newsletters, supports urbains de type bâches ou calicots, etc.)

Synergies :

La participation à Malakoff en fête permet aux porteurs de projets retenus d'élargir à la fois leurs relations avec les divers acteurs locaux de Malakoff mais aussi de toucher de nouveaux publics. Les porteurs de projets dont les candidatures auront été retenues seront invités à une rencontre en mars qui leur permettra de faire connaissance, de présenter leurs projets et d'échanger. Ce sera aussi l'occasion pour eux de trouver des partenaires, de croiser ou de mutualiser des projets.

7. Lieux prévisionnels des festivités disponibles

Malakoff 2023 se tiendra au cœur du Parc Salagnac et le long du boulevard de Stalingrad.

A noter : Cette année, le stade Cerdan ne pourra être utilisé pour cause de travaux (pose de la pelouse hybride, qui sera en pleine période d'enracinement). Le terrain stabilisé sera également inutilisable car il accueille le chantier du futur collège.

8. Engagements des porteurs de projets sélectionnés

Chaque structure dont le projet aura été sélectionné s'engage à :

- Mettre en œuvre le projet sélectionné tel qu'il est présenté dans la fiche synthétique, sauf si les évolutions proposées après la sélection du projet (contenu, forme, partenaires, lieu, etc.) ont été explicitement validées par la Ville
- Respecter les consignes et conditions données via la feuille de route par la Ville
- Tenir la Ville informée, dans les meilleurs délais, de tout arrêt du projet
- Impliquer la direction des affaires culturelles, en charge de la coordination de l'événement, aux principales étapes de préparation du projet et lui envoyer un calendrier ajusté des interventions afin de permettre un suivi optimal du projet
- Rendre public l'aide reçue par la mention de la Ville et de son logo sur tout document ou support de communication.

9. Bilan

Toute initiative retenue au titre de l'appel à projets fera l'objet d'un bilan mené par la structure porteuse du projet.

Il lui sera demandé, à l'issue de l'événement, de renseigner une fiche bilan à retourner à la direction des affaires culturelles et de participer à une réunion afin de partager collectivement, avec la Ville et les acteurs de l'événement, un bilan qui permettra d'évaluer les réussites et les axes d'amélioration de l'événement en vue d'une édition future.